

MUNICIPALITÉ DE MONT-CARMEL PROVINCE DE QUÉBEC

SÉANCE ORDINAIRE DU 1^{ER} AOÛT 2016

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal de Mont-Carmel, tenue à la salle du conseil municipal au 22, rue de la Fabrique, 2^e étage, ce 1^{er} août 2016 à 20 h.

ÉTAIENT PRÉSENTS

M. LE MAIRE Denis Lévesque

MM LES CONSEILLERS: Pierre Saillant, promaire

Luc Forques

Antoine Fortier-Simard

Lauréat Jean

MMES LES CONSEILLÈRES : Karine Saint-Jean

Colette Beaulieu

MME MÉLANIE BEAULIEU, DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE EST ÉGALEMENT PRÉSENTE.

1. OUVERTURE

Les membres présents à l'ouverture de la séance à 20 h et formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par le président et celui-ci souhaite la bienvenue aux contribuables présents.

2. ORDRE DU JOUR

Monsieur le Maire fait la lecture de l'ordre du jour proposé :

- 1. Ouverture
- 2. Ordre du iour
- 3. Procès-verbaux et suivis
- 3.1 Procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juillet2016
- 4. Trésorerie
 - 4.1 Approbation et autorisation des comptes à payer
 - 4.2 Autorisation de paiement à CainLamarre, avocats
 - 4.3 Autorisation de paiement à Votre Docteur Électrique Inc.
 - 4.4 Autorisation de paiement à Campor
 - 4.5 Demandes d'appui financier
- 5. Entente, contrat, autorisation et appui
 - 5.1 Octroi de contrat pour l'achat et l'installation de compteur d'eau
 - 5.2 Demande de subvention au Fonds de développement pour les municipalités du Kamouraska (FDMK)
 - 5.3 Participation au surplus de la Régie intermunicipale en sécurité incendie Kamouraska Ouest
 - 5.4 Octroi de contrat pour la préparation de devis d'appel d'offres pour le chemisage de conduites d'égouts

- 6. Avis de motion et autres
 - 6.1 Avis de motion sur le règlement relatif à la gestion des matières résiduelles
 - 6.2 Avis de motion sur le règlementrelatif au Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux
 - 6.3 Avis de motion sur le règlement relatif au Code d'éthique des employés municipaux
 - 6.4 Avis de motion sur le règlement de zonage 116-1990 modification pour le remisage des roulottes
- 7. Règlements
- 8. Dépôt de documents
 - 8.1 États financiers trimestriels au 30-06-2015
 - 8.2 Ristourne MMQ
- 9. Correspondance
- 10. Nouvelles affaires
- 11. Période de questions
- 12. Levée de la séance

Il est proposé par Monsieur le conseiller Lauréat Jean

433-2016

Et résolu unanimementque l'ordre du jour soit adopté tel que proposé, en laissant le point « Nouvelles affaires » ouvert.

3. PROCÈS-VERBAUX ET SUIVIS

3.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juillet2016

Il est proposé parmonsieur le conseiller Luc Forgues

434-2016

Et résolu unanimement que le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juillet2016soumit aux membres du Conseil dans les délais prescrits soit adopté tel que lu et sans suivi à faire.

4. TRÉSORERIE

4.1 Approbation et autorisation de paiement des comptes à payer

Il est proposé par madame la conseillère Colette Beaulieu

435-2016

Et résolu unanimement que les membres du conseil municipal formant quorum approuvent les dépenses suivantes et autorise la directrice générale à effectuer les paiements et à procéder aux écritures comptables correspondantes :

- les dépenses incompressibles et les prélèvements pour la période du 1^{er} au 31 juillet2016, totalisant une somme de 91 110.09 \$ \$, tel qu'il appert à la liste annexée au présent procès-verbal;
- le paiement des comptes fournisseurs dus au 31 juillet2016, pour un total de 76 999.44 \$, tel que détaillé à la liste suggérée des paiements annexée au présent procès-verbal.

4.2 Autorisation de paiement à CainLamarre, avocats

Il est proposé par monsieur le conseiller Luc Forgues

436-2016

Et résolu unanimement que le conseil municipal autorisele paiement des honoraires professionnels de juin pour une somme de 487.77\$ taxes incluses à CainLamarre, avocats dans le dossier d'injonction no 42-15-2009-02.

4.3 Autorisation de paiement à Votre Docteur Électrique Inc.

CONSIDÉRANT le contrat octroyé à Votre Docteur Électrique Inc. pour l'achat et l'installation des lumières de rue dans la municipalité;

CONSIDÉRANT que les travaux réalisés ont été réalisés à notre satisfaction et que nous avons reçu l'attestation de conformité de la Commission de la Santé et Sécurité au Travail (CSST).

Il est proposé par monsieur le conseiller Pierre Saillant

437-2016

Et résolu unanimement que le Conseil municipal autorise le versement au montant de 25 479.60 \$ avant taxes, à Votre Docteur électrique Inc. pour l'achat et l'installation de lumières de rue dans la municipalité.

4.4 Autorisation de paiement à Campor Environnement

CONSIDÉRANT le contrat pour la vidange des fosses septiques octroyé en 2013 pour 4 ans;

Il est proposé par monsieur le conseiller Antoine Simard-Fortier

438-2016

Et résolu unanimement que le conseil municipal autorise le paiement à Campor environnement au montant de 24 499.36 \$ avant taxes pour la vidange des fosses septiques 2016 sur le territoire de la municipalité de Mont-Carmel.

4.5 Demandes d'appui financier

- Association des résidents du lac de l'Est
- Télévision communautaire du Kamouraska TVCK

Il est proposé parmonsieur le conseiller Lauréat Jean

439-2016

Et résolu unanimementque le conseil municipalverse le montant suivant :

• **50\$** à la Télévision communautaire du Kamouraska dans le cadre de la campagne de sociofinancement 2016.

5. ENTENTE, CONTRAT, AUTORISATION ET APPUI

5.1 Octroi de contrat pour l'achat et l'installation de compteur d'eau

CONSIDÉRANTI'appel d'offres sur invitation auprès de deux entreprises pour l'achat et l'installation de compteur d'eau sur le territoire de la municipalité;

CONSIDÉRANT les soumissions reçues etconformes.

Il est proposé par madame la conseillère Karine St-Jean

440-2016

Et résolu unanimement que le conseil municipal octroi le contrat pour l'achat et l'installation de compteur d'eau au plus bas soumissionnaire à Plomberie Pascal Dumais Inc. selon les critères de la soumission exigé par la municipalité.

5.2 Demande de subvention au Fonds de développement pour les municipalités du Kamouraska (FDMK) — Volet activités

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Mont-Carmel désire soutenir l'activité pour la «fête de Noël» en décembre 2016.

Il est proposé parmonsieur le conseiller Pierre Saillant

441-2016

Et résolu unanimement que le conseil municipal autorise l'agente de développement et de loisirs, à compléter la demande de subvention au Fonds de développement pour les municipalités du Kamouraska (FDMK) pour un montant de 500 \$et à signer tous les documents afférant.

5.3 Participation au surplus de la Régie intermunicipale en sécurité incendie de Kamouraska-Ouest

CONSIDÉRANTIa résolution 395-2016 qui stipulait l'adhésion de la municipalité de Mont-Carmel à la Régie intermunicipale en protection incendie de Kamouraska Ouest.

Il est proposé parmonsieur le conseiller Pierre Saillant

442-2016

Et résolu unanimement que le conseil municipal accepte la participation de la Municipalité de Mont-Carmel au surplus de la Régie intermunicipale du Kamouraska-Ouest selon les surplus accumulés au 31 décembre 2016 de la Régie etselon le pourcentage de quote-part attribué à la municipalité de Mont-Carmel dans la Régie.

5.4 Octroi de contrat pour la préparation de devis d'appel d'offres pour le chemisage de conduites d'égouts

Il est proposé parmonsieur le conseiller Lauréat Jean

443-2016

Et résolu unanimement que le conseil municipal octroi le contrat pour la préparation d'un devis d'appel d'offres pour le chemisage de conduites d'égouts pour un montant de 4 900 \$ avant taxes à Tetra Tech QI Inc. dans le projet de la rue Notre-Dame.

6. AVIS DE MOTION ET AUTRES

444-2016

6.1 Avis de motion est donné par monsieur le conseiller Pierre Saillant, qu'à une séance subséquente, un règlement relatif à la gestion des matières résiduelles sera adopté et abrogera le règlement numéro 257-2014.

445-2016

6.2 Avis de motion est donné par monsieur le conseiller Luc Forgues, qu'à une séance subséquente, un règlement relatif au Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux sera adopté etabrogera le règlement numéro 250-2014. Une présentation du règlement est faite par monsieur Luc Forgues.

446-2016

6.3 Avis de motion est donné par madame la conseillère Colette Beaulieu, qu'à une séance subséquente, un règlement relatif au Code d'éthique des employés municipaux sera adopté etabrogera le règlement numéro 234-2011. Une présentation du règlement est faite par madame Colette Beaulieu.

447-2016

6.4 Avis de motion est donné par monsieur Lauréat Jean, qu'à une séance subséquente, un PREMIER PROJET de règlement modifiant le règlement de zonage numéro 116-1990 sur l'utilisation des roulottes et le montant des amendes sera adopté.

7. RÈGLEMENTS

- 8. DÉPÔT DE DOCUMENTS
- 8.1 États financiers trimestriels au 30-06-2016
- 8.2 Ristourne MMQ

9. CORRESPONDANCE

Madame Mélanie Beaulieu, secrétaire-trésorière adjointe fait la lecture de la correspondance qui a un intérêt public à la demande du président d'assemblée.

10. NOUVELLES AFFAIRES

PÉRIODE DE QUESTIONS

De 20 h30 à 20h59.

11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

CONSIDÉRANT QUE tous les points inscrits à l'ordre du jour ont été discutés;

Il est proposé parmonsieur le conseiller Lauréat Jean

448-2016

Et résolu unanimement que la séance soit close. Il est 21h 00.

Monsieur Denis Lévesque Madame Mélanie Beaulieu
Maire Secrétaire-trésorière adjointe

Le maire, en signant le présent procès-verbal, reconnaît avoir signé toutes les résolutions.